

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 15 • Numéro 12 • Le 21 novembre 2024

On n'a pas besoin de pilules pour tous les microbes : utilisez les antibiotiques judicieusement

C'est la saison de la toux, du rhume et de la grippe. Si vous consultez votre médecin ou votre infirmière praticienne pour des symptômes comme un écoulement nasal et une toux, vous vous attendez peut-être à ce qu'on vous prescrive un antibiotique pour vous aider à guérir. Il est important de savoir que les **antibiotiques traitent les infections causées par des bactéries et qu'ils ne sont PAS efficaces contre les virus responsables du rhume et de la grippe.**

Une surconsommation d'antibiotiques peut faire plus de tort que de bien. Elle peut entraîner un grave problème de santé : une « résistance aux antibiotiques ». À cause de cette résistance, les antibiotiques n'agissent pas efficacement lorsqu'ils sont nécessaires. Pour prévenir la résistance aux antibiotiques, il est essentiel d'utiliser ces médicaments uniquement pour traiter les infections causées par des bactéries, et ce, pendant la période recommandée.

Les conseils qui suivent peuvent vous aider, ainsi que votre équipe soignante, à utiliser les antibiotiques judicieusement et à prévenir la résistance aux antibiotiques :

- Demandez à votre professionnel de la santé :
 - Ma maladie exige-t-elle un traitement antibiotique?
 - Existe-t-il des médicaments en vente libre qui pourraient m'aider à me sentir mieux?
- Si votre professionnel de la santé estime qu'un antibiotique est nécessaire, suivez les indications figurant sur l'ordonnance, notamment à quelle fréquence le prendre et pendant combien de temps. N'arrêtez pas le traitement prématurément, même si vous vous sentez mieux.
- Il se peut que l'on vous prescrive un antibiotique en vous demandant de faire exécuter votre ordonnance que si votre infection ne s'améliore pas au bout de quelques jours. Suivez attentivement les instructions et ne faites exécuter l'ordonnance que si vous en avez besoin.
- Restez en bonne santé! Prévenez les maladies en vous lavant les mains, en vous faisant vacciner et en portant un masque dans les endroits publics très fréquentés.



Pour en savoir plus sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques :

- Utilisation judicieuse des antibiotiques – Choisir avec soin
<https://choosingwiselycanada.org/using-antibiotics-wisely-2021/>
- Résistance aux antimicrobiens (y compris aux antibiotiques) – Santé Canada
<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/resistance-antimicrobiens.html>

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.